

LISTE DE PRIX DÉCHETS 2024 - ENTREPRENEURS

Déblais terreux non pollué :	CHF	24.50 /t
Selon la directive fédérale sur les matériaux d'excavation		
• Attestation de la qualité de matériaux d'excavation obligatoire avant la prise en charge		
Prise en charge selon disponibilités		
Démolition triée :	CHF	14.00 /t
Béton propre et pierre (sans terre cuite, terre et autres déchets), inférieur à 60x90x90 cm		
Blocs béton :	CHE	20.00 /+
	CHF	29.00 /t
Blocs béton supérieurs à 60x90x90 cm		
Démolition non-triée :	CHF	45.00 /t
• Béton, pierre, terre cuite (sans terre, enrobé, plâtre, plastics, bois et autres déchets)		
Tuiles propres :	CHF	22.00 /t
Enrobé <250 mg/kg HAP propre :	CHF	57.00 /t
• Sans tout-venant, terre, béton et autres déchets.		
Prise en charge selon disponibilités		
Enrobé >250 mg/kg HAP propre :	CHF	134.00 /t
• Sans tout-venant, terre, béton et autres déchets		
DCMI:	CHF	68.00 /t
• Déchets inertes de démolition et de chantiers sans plâtre (béton, briques, verres, etc.)		
• Avant leur livraison et dans la mesure où l'état de la technique le permet, ces déchets seron	nt	
débarrassés des métaux, plastiques, papier, bois, textiles et mat. isolation		
• En cas de mélange trop important avec des matériaux d'isolation (laine de verre, de		
pierre max. 50%), la totalité du tonnage sera facturées à CHF 80.00/t		
Eternit, conditionné dans un emballage spécifique (sac vendu CHF 35.00/pièce) :	CHF	107.00 /t
Plâtre :	CHF	115.00 /t
Rabais par déchargement : > 6.0 tonnes, CHF 3.00/t >12.0 tonnes,	<u>CHF (</u>	5.00/t

Version: 10.01.2024 TVA non comprise

vente selon disponibilité

1.0 t

Prix minimum facturé :